

Évaluation environnementale stratégique

Mise à niveau

20^e congrès de l'AQÉI
16 février 2012

Par Louise Fecteau

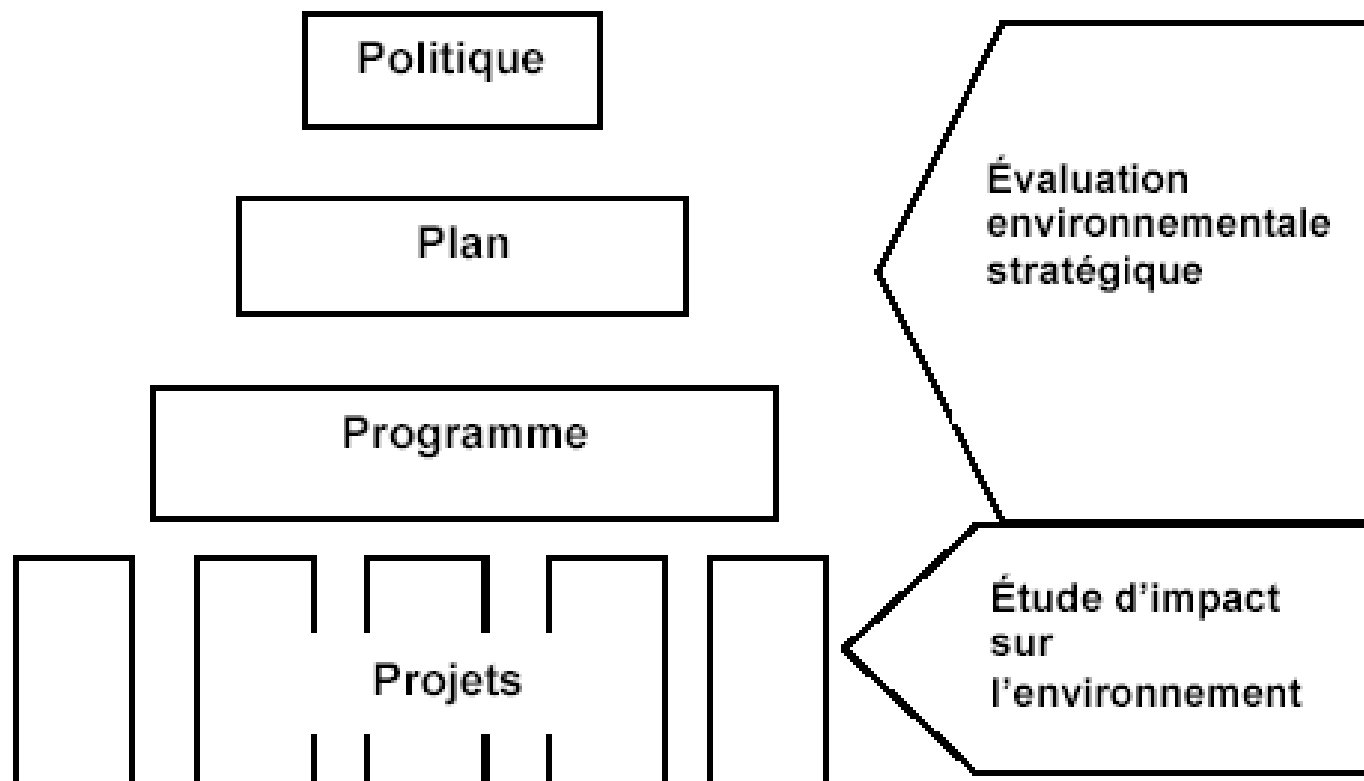


L'ÉES c'est

Un processus systematique, formel et exhaustif qui consiste à prendre en compte les considérations environnementales et les conséquences sur l'environnement lors de l'adoption ou de la révision des politiques, plans et programmes gouvernementaux.

Le terme environnement se veut ici inclusif incorporant en plus des aspects naturels, l'analyse des aspects sociaux et économiques.

L'EES : Complémentaire et harmonisée à la procédure d'évaluation des projets



Une audience générique n'est pas une EES

L'ÉES se distingue des audiences génériques du BAPE notamment par son caractère systématique ainsi que par la responsabilité attribuée au ministère ou à l'organisme initiateur, lequel doit réaliser une évaluation avant la consultation du public. De plus, les audiences génériques se sont souvent tenues en situation de crise après que les positions se soient fortement polarisées. L'ÉES étant un processus systématique et formel, les évaluations et débats se tiennent à un stade qui précède les projets découlant des politiques, plans et programmes favorisant ainsi une meilleure prise de décision dans un climat plus serein.

(mémoire de l'AQÉI à la CTE en 2006 page 5)

Au Québec, depuis près de 20 ans les évaluations des politiques et programmes

- Font souvent suite à des pressions (Production porcine, Forêts)
- Sont appliquées aléatoirement
- Sans mécanisme formel (BAPE, Commission scientifique, Commission parlementaire)
- Mobilisation des ressources importante (ministères, groupes concernés)

Au gouvernement du Canada Directive EES applicable aux politiques, plans et programmes



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Bureau du Conseil privé

Privy Council Office

Agence canadienne
d'évaluation environnementale

Canadian Environmental
Assessment Agency

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

La directive du Cabinet sur l'évaluation
environnementale des projets de politiques,
de plans et de programmes



LIGNES DIRECTRICES
SUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA DIRECTIVE DU CABINET

Champ d'application : Exemple Industrie Canada



Industrie Canada
ic.gc.ca

English | **Accueil** | **Contactez-nous** | **Aide** | **Recherche** | **canada.gc.ca**

Industrie Canada > Environnement et développement durable > Évaluation Environnementale Stratégique

Évaluation environnementale stratégique (EES)

Bienvenue sur le site Web de l'Évaluation environnementale stratégique d'Industrie Canada. Ce site vous offre un moyen convivial de comprendre et d'effectuer l'évaluation environnementale stratégique (EES) de notre ministère. L'EES répond à [la Directive du Cabinet de 2004 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes](#).

La directive du Cabinet comprend les exigences suivantes :

- Les EES doivent s'appliquer à tous les plans, programmes et politiques du Ministère soumis au Ministre ou au Cabinet;
- Les EES doivent également être effectuées pour tous les autres projets, activités ou stratégies d'envergure qui ont des répercussions environnementales importantes ou qui préoccupent le public et pour lesquels l'approbation du Ministre est demandée;
- Le Ministère doit préparer des [déclarations publiques](#) lorsque des EES détaillées sont réalisées.

En effectuant des EES, le Ministère sera plus en mesure de prévoir et d'éviter les effets environnementaux négatifs et d'optimiser les effets positifs de nos politiques, de nos programmes et de nos plans sur l'environnement.

Ce site Web vous permet :

- d'obtenir des renseignements de base sur les EES;
- de télécharger le questionnaire convivial qui vous guidera dans la préparation d'une EES;
- de cliquer sur des liens vers d'autres sites Web ayant trait aux EES.

Date de modification : 2011-08-05

[Haut de la page](#) | [Avis importants](#)

Union européenne

Directive EES applicable à certains plans et programmes

Directive 2001/41/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement

Champ d'application

1. *Une évaluation environnementale est effectuée, conformément aux articles 4 à 9, pour les plans et programmes visés aux paragraphes 2, 3 et 4 susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement.*
2. *Sous réserve du paragraphe 3, une évaluation environnementale est effectuée pour tous les plans et programmes:*
 - a) *qui sont élaborés pour les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de l'énergie, de l'industrie, des transports, de la gestion des déchets, de la gestion de l'eau, des télécommunications, du tourisme, de l'aménagement du territoire urbain et rural ou de l'affectation des sols (...)*

Régionales (EES-R)



Canada

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR DU PARC DE LA GATINEAU



Sectorielles

- Québec : ÉES sur les gaz de schiste



- Maroc : ÉES arboriculture fruitière

Régionale et sectorielle Hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent



Le Saint-Laurent, source de richesses

Programme d'évaluations environnementales
stratégiques sur la mise en valeur des
hydrocarbures en milieu marin



Ressources naturelles
et l'Énergie



Historique au Québec

- **1988: Rapport Lacoste**
- **1992: Projet de loi 61 modifiant la LQE**
- **1995: Consultation pour une réforme de l'ÉE**
- **2000: Proposition du CIDDD**
- **2003-04: VGQ sur le DD**
- **2009 : EES hydrocarbures dans le golfe**
- **2011 : EES gaz de schiste**

Mécanismes formels d'ÉES :

- **Utilisés à grande échelle dans le monde**
(60 pays + institutions internationales BM, FMI...)
- **Structurés et transparent**
- **Harmonisés depuis les politiques jusqu'aux projets**
- **Favorisent les débats sur les enjeux au bon niveau d'intervention (évite les débats répétitifs)**
- **Améliorent l'efficacité de l'évaluation des projets (ex: effets cumulatifs)**

Mécanismes formels d'ÉES :

- **Opérationnalisent les principes du développement durable**
- **Sont connectés sur les résultats d'analyses scientifiques portant sur les enjeux prioritaires (stratégiques)**
- **Efficaces**
- **Enrichissants pour les décideurs**
- **Satisfaisants pour tous les acteurs**